



La Commune



Pour en finir avec le chômage, la misère et l'exploitation

En novembre 2014, nous avons présenté les premiers éléments du PLAN D'URGENCE que nous soumettons à la discussion la plus large. Il ne s'agissait pas d'un plan de transformation mais des premières mesures d'urgence pour en finir avec le chômage, la misère et l'exploitation, sur la ligne des revendications. Il s'agit des besoins vitaux des salariés, des chômeurs, des jeunes, des retraités et de leurs familles. La satisfaction de ces besoins immédiats appelle la rupture avec l'Union européenne, ses traités, institutions et directives. Telle est la leçon de la Grèce.



La défense des droits fondamentaux et des conquêtes sociales exige aussi que la V^e République soit balayée. Parce qu'elle est antidémocratique. Parce que c'est la République des « réformes » qui, à l'instar de la loi El Khomri, visent à la liquider tous les acquis sociaux et les garanties collectives et à instaurer la dictature des taux de profits. Depuis 2014, la crise économique s'est encore aggravée, la pauvreté s'est encore étendue, avec un nombre réel de chômeurs de plus de 6 millions. La précarité devient la « norme ». La crise politique, expression de la crise sociale d'ensemble, a créé une situation explosive.

C'est pourquoi, face à cette spirale infernale des contre-réformes », de la misère et de la surexploitation des travailleurs, nous militons pour le rassemblement de la classe ouvrière, de la jeunesse et des couches sociales opprimées et spoliées autour d'un plan d'urgence basé sur leurs besoins vitaux et leurs aspirations.

Un plan d'urgence digne de ce nom est un plan qui commence par les revendications vitales :

- **Maintien du Code du travail. Pas touche !** Abrogation de la loi El Khomri
- **Pas un seul licenciement, sec ou déguisé** - Retrait de tous les plans dits « sociaux » - pour une loi interdisant les licenciements - pour la réquisition des entreprises qui licencient, qu'elles fassent ou non des « bénéfiques »
- **Pas touche à l'assurance chômage**, pas touche aux indemnités des chômeurs, arrêt des radiations de chômeurs

- **Arrêt de la flexibilité du travail** sous toutes ses formes
- **Pour une loi interdisant le travail précaire**
- **Pour l'embauche dans la Fonction publique** sur des emplois statutaires de fonctionnaires en nombre suffisant dans toutes les catégories et filières
- **Abrogation des réformes successives des retraites** : retour aux 37,5 années de cotisations public-privé, à la retraite à 60 ans, calculée sur les 10 meilleures années dans le privé et 6 derniers mois dans le public
- **Restauration de la Sécurité sociale** sur ses bases fondatrices de 1945, financée exclusivement par les cotisations (salaire différé), propriété exclusive des salariés et de leurs organisations syndicales
- **Retrait total du pacte de responsabilité**, arrêt total de toutes les exonérations de cotisations aux entreprises, remboursement par l'Etat des exonérations non compensées à la Sécurité sociale
- **Abrogation de la réforme dite « ferroviaire »**, Maintien du Statut et extension aux cheminots du privé : A bas la convention collective de privatisation totale des chemins de fer nationaux. A bas la régionalisation des transports ferroviaires et les transferts vers les cars « Macron »
- **Sauvons les hôpitaux** : abrogation des lois Bachelot-Touraine - dissolution des « groupements hospitaliers de territoires » et des « agences régionales de santé » - Retrait du Plan Hirsch de désorganisation du temps de travail des personnels de l'AP-HP - pas une seule suppression de lit, de poste, de service hospitalier
- **Echelle mobile des salaires et des heures de travail, c'est-à-dire :**
 - réduction du temps journalier et hebdomadaire de travail sans perte de salaire permettant d'embaucher en CDI et à temps plein tous les chômeurs. Selon le Comité national des privés d'emplois CGT, la semaine de 35 heures (7h x 5 jours) « ouvrirait les bureaux d'embauches pour 2,8 millions de chômeurs » (tract « chômeurs rebelles » CGT-Villeneuve saint Georges- novembre 2014). Nous voulons « l'ouverture des bureaux d'embauches » pour tous les chômeurs.
 - Le droit au travail est le seul droit sérieux que les ouvriers et les employés ont dans la société capitaliste . Ce droit est violé par les gouvernements successifs et par l'Union européenne. Par l'unité entre ceux qui ont du travail et ceux qui n'en ont pas, ce droit fondamental peut et doit être rétabli. Ce que nous voulons : un vrai travail, un vrai salaire pour tous ! Par la répartition nationale des heures de travail entre les salariés, les travailleurs précaires et les chômeurs, sans perte de salaire !
 - Augmentation générale des salaires et des pensions à hauteur du coût de la vie , à chaque hausse des prix. 400 euros d'augmentation immédiate pour tous. SMIC à 1800 euros net. A travail égal, salaire égal conditions égales
- **Pour la défense et la protection des femmes travailleuses**
 - Arrêt des fermetures de maternité
 - Arrêt de la pénurie de crèches : droit à une place en crèche pour toutes, salariées et chômeuses
 - Du travail à temps plein, en CDI, pour toutes
 - Rétablissement de l'interdiction du travail de nuit des femmes dans le commerce et l'industrie
 - A travail égal, salaire égal, qualification égale, dans le public et le privé.
 - Droit à l'avortement libre et remboursé par la sécurité sociale, sans entrave aucune.
- **Pour la défense des droits démocratiques des travailleurs immigrés, des réfugiés et étrangers.**
 - Régularisation sans condition de tous les sans-papiers et fermeture immédiate et définitive des camps de rétention qui sont des camps de détention administrative. Arrêt de toutes les expulsions.
 - A travail égal, salaire égal, conditions égales Rappelons à tous ces « républicains » anti-immigrés de droite comme de gauche l'article 4 de la constitution de la Première République du 24 août 1793 : « *Tout homme né et domicilié en France, âgé de vingt et un ans accomplis ; - Tout étranger âgé de vingt et un ans*

accomplis, qui, domicilié en France depuis une année - Y vit de son travail - Ou acquiert une propriété - Ou épouse une Française - Ou adopte un enfant - Ou nourrit un vieillard ; - Tout étranger enfin, qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité - Est admis à l'exercice des Droits de citoyen français ».

- Ouverture des frontières pour tous les réfugiés : à bas les accords de Schengen, l'Europe des barbelés et les accords du Touquet France-Angleterre contre la libre circulation des personnes.

- **Droit au logement pour tous**

- Un toit, un bail en HLM pour toutes les familles mal-logées et sans logis - réquisition de tous les logements vides.
- Interdiction pure et simple des expulsions de logement, toute l'année !
- Annulation des dettes locatives pour les familles frappées par le chômage, la pauvreté, les bas salaires ou la maladie.
- Blocage total des loyers et des charges - halte aux plafonnements successifs des APL.

- **Défense laïque et Protection contre le racisme d'Etat**

- Retour à la stricte application de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat
- Abrogation de toutes les lois anti-laïques et fonds publics exclusivement à l'école publique, sans dérogations ni exceptions d'aucune sorte.
- Abrogation de toutes les lois et décrets anti-voile, anti-foulards, anti-musulmans !

La classe ouvrière et ses organisations doivent mettre par tous les moyens un coup d'arrêt brutal au racisme sous toutes ses formes et à l'islamophobie impulsée du plus haut de l'appareil d'Etat avec la complaisance et la complicité d'organisations politiques, de droite comme de gauche. **Y compris de celles qui se prétendent à l'extrême-gauche, qui revendiquent des labels de féminisme mais qui excluent de leurs rangs les jeunes femmes en foulard et qui votent leur exclusion dans les établissements scolaires !**

Le racisme, ce n'est pas un état d'esprit, ce sont des lois, des décrets, des circulaires, tout un arsenal accumulé par les gouvernements successifs de droite comme de gauche et sur lequel prospère l'extrême-droite, son idéologie étant ainsi légitimée.

Toutes ces lois, il faut les abroger et exiger la fermeture des centres de rétention administrative, sans délai.

De même, **il faut abroger toutes les lois de décentralisation accumulées depuis l'acte I de la décentralisation** constitué par les lois Mitterrand-Defferre-Le Pors de 1982-1983, lois qui consacrent le désengagement de l'Etat, la privatisation des services publics et l'instauration de « l'Europe des régions » conformément aux directives européennes qui exigent de mettre en concurrence les territoires, au plus grand profit des capitalistes dans leur guerre économique Europe-Amérique.

- Rupture avec l'Union européenne, ses institutions, ses traités et ses directives
- Annulation de la dette publique. **Il n'y a pas de dette légitime ; toute la dette est illégitime**, les travailleurs et jeunes n'ont aucune responsabilité dans la faillite de ce système tout entier voué au capital financier et aux grands patrons !
- A bas la V^e République et ses institutions antidémocratiques. Abrogation de la Constitution de 1958-1962. A bas la présidence de la République ! pour l'Etat-Commune !

Tels sont les premiers éléments du Plan d'urgence que nous soumettons à la discussion dans les usines, les chantiers, les bureaux et les cités et à l'épreuve de la lutte de classes. Un plan qui, n'en doutons pas, serait une base de départ pour un nouveau régime, pour un gouvernement des travailleurs par les travailleurs. Par la grève générale, tous ensemble, dans l'unité des travailleurs et des organisations, pour arracher les revendications vitales et immédiates.

**Dossier mis à jour,
par Wladimir Susanj et Daniel Petri,
10-10-2016**

Voir aussi dans la catégorie **Dossiers**



Dossier La Commune de Paris 150e anniversaire

Notre journal La Commune propose à ses lecteurs deux dossiers consacrés au 150e anniversaire de la Commune de Paris : le premier, dans le numéro 127, retrace, à la lecture de La Guerre civile en... >>



Dossier santé

30 004 morts : le bilan du COVID-19 en France est le résultat de 40 ans d'attaques de l'hôpital public ! TOUS COUPABLES ET RESPONSABLES ! En France, la population paye un très lourd tribut humain,... >>



Le projet Macron de réforme des retraites en 10 questions-réponses

L'histoire de notre système de retraites par répartition, celle de sa casse, des « réformes » successives et des discours qui les accompagnent, est essentielle pour comprendre le projet Macron,... >>



Qu'est-ce que l'Union européenne ?



Première partie Nous sommes partisans de la rupture avec l'Union européenne et ses institutions. Nous militons pour l'abrogation des traités dit « européens » et inconditionnement pour «... »

Un VRAI travail Un VRAI salaire



Comment naît le besoin d'un parti des travailleurs

« Personne ne nous représente ». Cet ouvrier de Roubaix sollicité par le Point 1 à propos des élections exprime la sensation de millions de salariés. Beaucoup de gens ne supportent plus ces... »



Pourquoi militer avec La Commune ?

Notre journal La Commune paraît depuis bientôt vingt-cinq ans. Notre site web met à la disposition de tous quinze années d'archives (articles - documentation - lettres d'information -... »
